

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **89 (1953)**

Heft 2

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

396

MEUBLES
HEIDER
MAÎTRE EBÉNISTE
 MAISON FONDÉE
 EN 1860
 91 ANS D'EXPERIENCE
 100% SUISSE
 BEL-AIR
 MÉTROPOLE LAUSANNE

Prix les plus bas - Garantie 20 ans

A l'enseigne de la
Lampe Éternelle

vous trouverez
 un cadre accueillant

★

*Un bon vin
 et des spécialités au fromage*

E. PAUTEX

Caroline 1

Lausanne

**LOTÉRIE
 ROMANDE**

*une nouvelle
 formule*
LE BILLET ENTIER 6.-

2.- 2.- 2.-



le gros lot

120.000

TIRAGE 31 JANVIER

Pour dames, messieurs et enfants,
 un choix incomparable parmi les
 meilleures marques suisses.

Chaussures Kurth

NEUVEVILLE
 GENÈVE
 NEUCHÂTEL
 LANDERON

FRIBOURG
 LA CHAUX-DE-FONDS
 AARBOURG
 MONTREUX



5% d'escompte au Corps enseignant

vous offre

Berset

CONFECTION
 ET MESURE
 DAMES
 MESSIEURS
 ENFANTS

11, rue Haldimand, Lausanne

3 étages, mais pas de vitrine

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : Vaud: *Candidatures au C. C. — Rapport de la Commission pour l'étude des assurances maladie et accidents. — « Les Fous chantants ». — Exposition. — Caisse générale S. P. V. — Comptes 1952. — Caisse coopérative Secours et Invalidité S. P. V. — Comptes 1952 — Rapport du Conseil d'administration. — Une belle soirée dansante en perspective. — Cours de patinage. — La Bible et l'enfant. — Un concours de composition. — Genève: Société genevoise de T. M. et R. S. — Neuchâtel: Recrues. — Nécrologie: Ph. Bourquin.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Fiches. — Etre soi. — H. J.: Vocabulaire: Quelques exemples de leçons. — F. Barbey: Pistes et traces.*

Partie corporative

VAUD CANDIDATURES AU COMITÉ CENTRAL

Une troisième candidature nous est parvenue : celle de Mlle Charlotte Cornioley, présentée par la section d'Aigle.

Voici, dans l'ordre d'arrivée au C.C., les noms des candidats proposés pour remplacer deux membres sortants :

M. Ernest Barraud, instituteur primaire, Vevey

M. André Guidoux, instituteur primaire, St-Prex

Mlle Charlotte Cornioley, institutrice primaire, Aigle.

Le scrutin sera ouvert le 25 janvier 1953 de 13 h. à 14 h. 15 et dès la fin de la séance, pendant une demi-heure. La carte de membre de 1952 tiendra lieu de pièce de contrôle pour l'élection.

Le Comité.

RAPPORT DE LA COMMISSION POUR L'ÉTUDE DES ASSURANCES MALADIE ET ACCIDENTS

I. Maladies et accidents de longue durée

La question de la couverture des frais de guérison (frais médicaux et pharmaceutiques) nous a paru réglée à satisfaction par la possibilité, pour nos membres, d'une adhésion facultative — que nous recommandons — à la Société Vaudoise de Secours Mutuels, collectivité S.P.V., et à l'Assurance Mutuelle Vaudoise accidents, collectivité S.P.V.

Dans leur réponse au questionnaire du Comité central sur le sujet des assurances, la majorité des sections avait exprimé le vœu que l'on étudie surtout le cas des maladies de longue durée. La Commission a donc étudié tout spécialement la question d'une assurance dont le but serait d'assurer certaines prestations dès le moment où, par suite d'une maladie ou d'un accident de longue durée, nécessitant l'éloignement de la classe, le salaire subit une réduction.

D'après l'art. 57 du Statut général des fonctions publiques cantonales, le traitement est payé :

Fichier scolaire coopératif

LE CŒUR

Quelques chiffres...

Ce merveilleux organe, une *double pompe*, accomplit un travail considérable. Jugez-en :

Le cœur pèse environ 260 g chez la femme et 310 g chez l'homme.

Il bat en moyenne 70 fois par minute.

A chaque *pulsation*, les deux parties du cœur pompent chacune 1 dl de sang, soit 2 dl.

Entre deux pulsations, il se repose 1/6^e de seconde.

La force du cœur est évaluée à 1/375^e de cheval-vapeur.

Quel travail fournit-il ?

En 3 pulsations, il pompe un poids de sang supérieur à son propre poids !

Comptons ses pulsations :

4 200 à l'heure

100 800 par jour

36 792 000 par an

1 840 millions en 50 ans.

Combien de sang pompe-t-il ?

2 dl par pulsation

14 l par minute

840 l par heure

20 160 l par jour

7 358 400 l par an

368 millions de l en 50 ans.

Quel est son repos ?

12 secondes par minute

4 h. 48 mn par jour, ce qui fait...

73 jours par an

10 ans sur 50 ans.

Les hommes sont-ils parvenus à construire une pompe aussi puissante et perfectionnée ?

Coopérative scolaire *La Flamme*, Cormoret.

en entier pendant les 6 premiers mois,
aux trois quarts, pendant les 3 mois suivants,
ensuite pour moitié jusqu'à la cessation des fonctions.

Il résulte de notre étude que nous pouvons envisager trois solutions. L'Assemblée générale devrait être appelée à se prononcer pour l'une de ces trois solutions, afin que la Commission puisse voir dans quelle direction il lui faut poursuivre son travail :

1. **En rester au statu quo**, c'est-à-dire que des secours sont versés, sur demande écrite et motivée de l'intéressé et sur préavis des comités de sections, selon les art. 29 à 38 de nos statuts de la Caisse de secours de la S.P.V. Les secours versés jusqu'à maintenant n'ont jamais été très élevés et l'avoir de la caisse s'est agrandi jusqu'à devenir ce que l'on sait. On a même, certaines années, viré une partie des recettes de la caisse de secours à la caisse S.P.V....

Cette première solution ne nous paraît pas répondre au désir exprimé par les sections, parce qu'insuffisante.

2. **S'assurer auprès d'une compagnie d'assurances**. Une enquête a été faite auprès de plusieurs sociétés d'assurances. Le coût d'une telle assurance serait élevé : environ 4 à 7 pour mille du salaire, taux variable pour une assurance obligatoire pour tous les membres. Notre cotisation S.P.V. qui est actuellement de 27 fr. devrait être portée à près de 80 fr.

3. **Assurance dans le cadre de la S. P. V.** Il ne s'agirait plus seulement de secours versés dans des cas exceptionnels, mais d'un droit à toucher des prestations (à fixer) dès qu'il y aurait diminution du salaire pour cause de maladie ou d'accident de longue durée. Cette action resterait dans le cadre de notre Caisse de secours, car la création d'une caisse d'assurance avec prime, prestations et capitaux conformes à la loi fédérale sur les assurances se heurterait à des difficultés insurmontables dans le cadre de la S.P.V. Une modification des Statuts de la Caisse de secours fixerait les prestations et leur durée. Les frais occasionnés par cette aide seraient supportés par la Caisse de secours à laquelle des cotisations plus substantielles seraient versées. Cette solution comporterait évidemment des risques (variabilité des cas) mais nous pensons que les dépenses de cette action de secours seraient bien inférieures aux primes à verser à une Société d'assurances et répondraient tout de même au désir exprimé d'une aide plus importante et considérée comme un droit. Ce serait l'occasion de faire une œuvre de réelle solidarité.

II. Accidents non-professionnels

Alerté par un article du Bulletin Officiel (No 1, janvier-février 52), le corps enseignant avait réagi vivement et demandé l'application stricte de l'art. 57 du Statut, qui ne connaît pas de différence entre maladie et accidents non-professionnels.

Mais l'art. 80 du Statut prévoit que le « Conseil d'Etat peut obliger tous les fonctionnaires ou certaines catégories d'entre eux à s'assurer contre les risques d'accidents non-professionnels ». Au printemps 1952, un projet d'arrêté basé sur l'art. 80 nous fut remis. Nous avons réagi

Fichier scolaire coopératif

LE SANG

Fiche documentaire

Le saviez-vous ?...

Le sang humain est composé d'un liquide jaunâtre, presque transparent, le *plasma*, dans lequel flottent une infinité de cellules rouges, les *globules rouges*, colorés ainsi par l'*hémoglobine*.

Les globules rouges ont la forme de très petits disques aux dimensions suivantes :

diamètre : 0,0075 mm

épaisseur : 0,002 mm.

Sur 1 mm, on pourrait aligner 133 globules r.

Pour faire une tour de 1 mm de hauteur, il faudrait en empiler 500.

1 mm cube de sang contient 5 millions de globules rouges, soit à peu près autant que de lettres dans deux Bibles.

Les 5 litres de sang d'un adulte contiennent 25 000 milliards de globules rouges.

En les alignant tous l'un à côté de l'autre, on obtiendrait une longueur de 188 000 km, soit presque 5 fois le tour de la terre à l'équateur.

En les empilant, on construirait une tour de 50 000 km de hauteur.

Ces mêmes globules placés les uns à côté des autres couvriraient une surface de 11 ares, soit un champ de 100 m sur 11 m.

Les globules rouges vivent environ 30 jours.

La *moëlle osseuse* en fabrique sans cesse de nouveaux à raison de 9,6 millions par seconde ou 833,3 milliards chaque jour.

Le poids du sang est 1/13 du poids du corps humain.

1 litre de sang pèse 1,055 kg.

Le sang d'un adulte (5 l) est composé ainsi :

4 l d'eau

920 g d'albumines diverses

40 g de sel

5 g de graisse

5 g de sucre

2,8 g de fer...

1 mm c. de sang contient 6 à 8000 globules blancs.

Renseignements tirés en partie de « Le Corps humain », édition Wander.

Coopérative scolaire La Flamme, Cormoret.

fortement contre ce projet que nous ne pouvions admettre dans sa forme primitive. Il est actuellement encore à l'étude devant les associations de fonctionnaires et plusieurs modifications ont été demandées. Notre représentant aux T.F. a été chargé de défendre le point de vue de la S.P.V. Vu qu'il traite ce sujet dans son rapport à l'assemblée générale, nous nous permettons de ne pas entrer ici dans des détails.

Lausanne, le 15 décembre 1952.

Au nom de la Commission :

Le président : Alb. Clavel.

« LES FOUS CHANTANTS »

Comme de coutume, notre assemblée débutera en musique. Cette année, le Comité a demandé à Paul-Eugène Rochat, directeur de la Maison d'Education de Venne, de nous déléguer ses sympathiques « Fous chantants ».

Qui sont les « Fous chantants » ? Sept jeunes gens que l'éducatrice de Venne, Mlle Viscolo, a repérés il y a moins d'une année, parmi ses élèves, et qu'elle a réussi à amener à un rare degré de perfection chorale, chez des adolescents. Les « Fous chantants » ? Ce sont les ambassadeurs les plus éloquents de la Maison de Venne. Si éloquents même qu'on se demande la raison de leur internement dans une maison d'éducation... ou le secret d'une influence si favorable sur eux !

S'ils se sont déjà fait souvent apprécier et féliciter à Lausanne et dans le canton, ces jeunes sont très impressionnés de se produire devant un aréopage de spécialistes. Ils se resaisiront vite, car ils viennent avec une mission de reconnaissance envers les collègues, nombreux, qui s'intéressent et soutiennent « leur » Maison. Leur programme préféré nous entraînera, pendant un quart d'heure, au grand large avec :

- | | | |
|--------------------|---------------------|----------------|
| 1. La Marie. | 3. Les marins. | 5. Le Paradis. |
| 2. Virez les gas ! | 4. Jean le Pêcheur. | 6. Le vent. |

H. H.

EXPOSITION

« Moyens et matériel d'enseignement » est le titre d'une exposition que la S.P.V. présentera les 24, 25 et 26 janvier prochains au Casino de Lausanne.

C'est sur la proposition de M. F. Barbay (Eysins) et à la suite de suggestions émanant du commerce privé que le comité a décidé cette intéressante entreprise ; avec beaucoup d'attrait, elle permettra de révéler aux éducateurs le « nec plus ultra » des nouveautés didactiques et, par la richesse du matériel exposé (livres, appareils de ciné et de projection, TSF, instruments scientifiques, outils, etc.), elle leur offrira une source d'idées et de réalisations assurément très utiles.

Les groupements de la S.P.V. d'une part, les maisons spécialisées d'autre part, prêteront leur concours à cette exposition à laquelle nous souhaitons un vif succès.

H. G.

III^e ANNÉE. CALCUL MENTAL No 1

1. Un enfant a 14 lapins dans une caisse et 9 dans chacune des deux autres caisses. Combien a-t-il de lapins en tout ?
2. Combien manque-t-il à 45 pour faire 59 ?
3. Dans une salle, il y a 70 skis. Je prends 8 paires. Combien reste-t-il de skis ?
4. Dans une écurie, on compte 45 chevaux. Combien faut-il de fers pour les ferrer tous ?
5. La barrière qui entoure un jardin carré mesure 60 m. Quel est le côté du jardin ?
6. Alfred va au marché avec 6 douzaines d'œufs. Il tombe et casse 5 œufs. Combien en reste-t-il ?
7. Un élève compte qu'il a fait 6 dictées avec 9 fautes chacune. Combien cela fait-il de fautes en tout ?
8. Un enfant qui veut apprendre 60 mots en a déjà appris 5 par jour pendant 7 jours. Combien lui en reste-t-il à apprendre ?
9. Il y a 30 pommes à trier. J'en ai déjà trié deux douzaines. Combien en reste-t-il ?
10. Combien y a-t-il de semaines dans 42 jours ?
11. Maman partage 21 noisettes entre ses 3 enfants. Combien chacun en aura-t-il ?
12. Dans le jardin, il y a 35 choux répartis sur 5 lignées. Combien y a-t-il de choux par lignée ?
13. Combien coûtent 12 timbres de 5 centimes ?
14. Roger voudrait acheter un camion de 14 francs. Papa lui donne 5 francs et maman aussi 5 francs. Combien lui manque-t-il encore ?
15. Combien y a-t-il de poussins dans 3 couvées de 13 poussins chacune ?
16. En partant de 60 j'ôte 4 fois 6. Combien reste-t-il ?

II^e ANNÉE. CALCUL MENTAL No 2

1. Combien y a-t-il de dizaines dans 2 centaines ?
2. Combien manque-t-il de dizaines à 40 pour faire une centaine ?
3. Dans un carton, j'ai 26 perles, j'en ajoute 4 diz. Combien manque-t-il de perles pour faire la centaine ?
4. Combien 5 douzaines d'œufs font-elles de dizaines ?
5. Combien 20 dizaines font-elles de centaines ?
6. Combien manque-t-il de dizaines à 130 pour faire 2 centaines ?
7. Dans un carton, il y a 2 centaines de billes. J'en prends 4 dizaines. Combien reste-t-il de billes ?
8. Combien manque-t-il de billes à 14 dizaines, pour faire 2 centaines ?

CAISSE GÉNÉRALE S. P. V.**Comptes 1952****Pertes et Profits (résumé)**

	Pertes	Profits
Cotisations membres actifs et auxiliaires . . .		39 582.60
Intérêts des titres (moins droits de garde)		218.95
Remboursement impôt anticipé 1951 . . .		114.25
Plus-value sur titres		55.—
Intérêts sur livret épargne B.C.V. pour 1952		143.55
Administration	4 491.90	
Assurance, bulletin, S. P. R., S. P. V., palmes et subventions diverses	35 995.70	
Impôts cantonaux et communaux	82.25	
Déficit pour l'exercice 1952		455.50
Balance	<u>40 569.85</u>	<u>40 569.85</u>

Bilan au 31 décembre 1952

	Actif	Passif
Caisse	78.63	
Chèques postaux	1 861.44	
Livret épargne B. C. V.	3 143.55	
Titres	15 335.—	
Capital		20 418.62
Balance	<u>20 418.62</u>	<u>20 418.62</u>

Résultat de l'exercice 1952

Capital au 1er janvier 1952	20 874.12
Capital au 31 décembre 1952	20 418.62
Déficit de l'exercice 1952	<u>455.50</u>

Sauf E. ou O.

Cossonay, le 6 janvier 1953.

Le caissier S. P. V. :

P. Gudit.

Rapport de vérification des comptes pour l'année 1952

La commission de vérification des comptes de la Caisse Générale S. P. V. s'est réunie le 10 janvier 1953 à Lausanne. Elle a procédé à de nombreux pointages et vérifié toutes les pièces comptables; elle certifie l'exactitude des comptes. Elle félicite et remercie le caissier de l'excellente tenue des livres et vous propose :

- d'accepter les comptes tels qu'ils vous sont présentés ;
- d'en donner décharge au caissier et au comité ;
- de donner décharge aux vérificateurs de leur mandat.

Lausanne, le 10 janvier 1953.

9. Faites l'addition suivante :
12 diz + 40 =
10. De même : 3 diz + 1 c =
12 diz + 45 =
9 diz + 101 =
11. Combien manque-t-il à 1 c. 9 diz et 9 unités pour faire 2 centaines ?
12. Autour d'un jardin carré, on a planté 7 groseilliers par côté. Combien cela fait-il en tout ?
13. Dans un verger, il y a 7 lignées de 6 arbres chacune. Combien cela fait-il d'arbres en tout ?
14. Pour arroser mon jardin, j'ai rempli 7 arrosoirs de 5 litres chacun. Combien a-t-il fallu de litres ?
15. Un laitier livre 3 litres de lait par jour dans un ménage. Combien cela fait-il de litres par semaine ?
16. Dans un bassin, il y a 70 litres de petit-lait. J'y prends 7 seaux de 4 litres. Combien reste-t-il de litres ?

IVe ANNÉE. CALCUL MENTAL No 1

1. Marie va au magasin et paie une plaque de chocolat de 60 cts en donnant une pièce de 1 fr. Combien lui rendra le marchand ?
2. Je donne une pièce de 2 fr. pour payer un balai de 1 fr. 50. Combien me rendra le marchand ?
3. Combien coûtent 10 lapins à 4 fr. l'un ?
4. Dans une classe de 36 élèves, il y en a le tiers qui sont malades. Combien sont en santé ?
5. Jean a des pommes dans un panier, il me dit qu'il a pris le tiers de ce qui était dans la corbeille. Il y en a 7 dans le panier. Combien y en avait-il dans la corbeille ?
6. La moitié de mes plantons ont séché. Il y en a 34 qui ont poussé. Combien ont péri ?
7. André a perdu la moitié de ses billes, il lui en reste 16. Combien en a-t-il perdu ?
8. René sème 14 graines de capucines. Il en récolte le triple. C'est combien ?
9. Quelle est la moitié de la moitié de 60 ?
10. Quel est le tiers du double de 15 ?
11. Quel est le double du tiers de 60 ?
12. Quel est le tiers du triple de 49 ????!!!
13. J'achète 3 plaques de chocolat à 20 cts pièce et je donne une pièce de 1 fr. au marchand. Combien me rendra-t-il ?

Les vérificateurs :

Marcel Chautems, Yverdon.
Jean Chambordon, La Tour-de-Peilz.
Emile Beney, Noville.

CAISSE COOPÉRATIVE « SECOURS ET INVALIDITÉ » S. P. V.
Comptes 1952

Pertes et Profits (résumé)

	Pertes	Profits
Intérêts des titres		514.22
Remboursement impôt anticipé 1951 . . .		248.—
Bonification sur impôt 1952		4.70
Différence sur achat de titres		80.03
Produit net immeuble « Sur Lac »		7 137.48
Dons à Caisse de Secours		262.—
Versement statutaire de Caisse Générale . .		3 647.50
Moins-value sur titres	195.—	
Secours et divers	4 401.60	
Impôts cantonaux et communaux	322.10	
Administration	4 062.85	
Solde frais « Crédit de construction » . .	420.—	
Boni pour l'exercice 1952	2 492.38	
Balance	<u>11 893.93</u>	<u>11 893.93</u>

Bilan au 31 décembre 1952

	Actif	Passif
Caisse	247.38	
Chèques postaux	727.03	
Titres	31 985.—	
Cédules	9 615.—	
Immeubles	276 880.—	
Hypothèques		157 504.60
Capital		161 949.81
Balance	<u>319 454.41</u>	<u>319 454.41</u>

Résultat de l'exercice 1952

Capital au 31 décembre 1952	161 949.81
Capital au 1er janvier 1952	159 457.43
Bénéfice de l'exercice 1952	<u>2 492.38</u>

Sauf E. ou O.

Cossonay, le 6 janvier 1953.

Le caissier S. P. V. :

P. Gudit.

Remplace les points par un de ces mots :

eau - au - haut - os

de l'**eau** chaude, de l'..... froide

je vais **au** marché, tu vas jardin

ce chien ronge des **os**

ce garçon est maigre, on voit tous ses

Cet oiseau vole **haut**. Il a grimpé sur un sommet.

Il grimpa sur uncoteau en portant de l'.....
et des pour le chien, qui s'enfuit fond de sa
niche.

A la place des points, écris l'un de ces quatre mots :

eau - os - au - haut

A la campagne

Près du mur de la ferme, Médor, fond
de sa niche, ronge des Les vaches viennent boire
l'..... claire de la fontaine. L'une d'elles est si maigre
qu'on lui voit tous les

Remplace les points par un de ces 3 mots :

eau - au - haut

Paul va bord du lac. Là il cherche un
rocher pour plonger. Plouf! il saute dans l'..... froide
et nage jusqu'..... moment où il se hisse sur un pont.
Qu'il fait bon s'étendre pour prendre un bain de soleil.

**PRODUIT DE L'IMMEUBLE « SUR LAC », Chemin des Allinges 2
pour l'année 1952**

	Recettes	Dépenses
Produit brut de l'immeuble pour l'année 1952	13 606.98	
Participation P. T. T.	1 500.—	
Solde intérêts et commissions « Crédit de construction »		2 128.35
Intérêts de l'emprunt hypothécaire		5 174.15
Impôts divers		667.—
Bénéfice de l'exercice 1952		7 137.48
Balance	<u>15 106.98</u>	<u>15 106.98</u>

Somme engagée par la S. P. V. : Fr. 119 375.40

Revenu net en % pour l'année 1952 : 6 %.

Cossonay, le 8 janvier 1952.

Le caissier S. P. V. :

P. Gudit.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE LA S. P. V.

**« CAISSE DE SECOURS ET INVALIDITÉ »
1952**

Rapport du Conseil d'administration

Au cours de l'année 1952, la fortune de la Caisse de Secours a passé de Fr. 159 457.43 à Fr. 161 949.81, accusant une augmentation de Fr. 2492.38.

Titres

23 obligations C. F. V. 1945 S. 7 de 1000.— (3 1/4 %) et un Certificat de Dépôt B. C. V. 1952 (3 %) de Fr. 1000.— ont été remboursés au cours de l'année. Votre comité a fait procéder à leur remplacement par 4 Obl. Commune de Lausanne 1933 (3 1/2 %) de Fr. 1000.—, 1 certificat de Dépôt B. C. V. (3 %) 1960 de Fr. 7500.—, 1 certificat de Dépôt B. C. V. (3 %) 1960 de Fr. 1000.—, 3 obligations C. F. V. S. 9 (3 1/4 %), 1946 de Fr. 1000.—, 3 obligations C. F. V. S. 12 (3 1/2 %) 1948 de Fr. 1000.—, 5 obligations Société Romande d'Electricité (3 %) 1951 de Fr. 1000.—.

Les titres de la Caisse de Secours ont subi en 1952 une moins-value de Fr. 195.—.

Cédules

15 cédules d'un montant total de Fr. 11 180.— ont été libérées et 7 nouveaux prêts accordés (Fr. 5 100). Total des versements effectués par les bénéficiaires : Fr. 5695.—.

Les remboursements se font en général de façon régulière. Votre caissier a dû parfois rappeler leurs engagements à quelques collègues qui oubliaient de donner de leurs nouvelles.. Et pourtant, toutes les demandes de délai adressées à votre comité furent examinées avec bienveillance et accordées.

Remplace les points par un de ces mots :

mai - mais - mes - un mets

Il est de retour le joli mois de **mai**.

Les muguets fleurissent en

Il est grand, **mais** il est maigre.

Ce bébé marche, il ne parle pas.

Mes souliers sont usagés.

..... pantoufles sont neuves.

Tu aimes un **mets** sucré.

Je préfère un salé.

Remplace les points par :

mai - mais - mes - un mets - elle met suivant le cas.

Nos repas sont composés de variés, ils sont différents suivant les saisons. En nous mangeons des carottes nouvelles, des petits pois, il n'y a déjà plus d'asperges. Maman chaque jour de la salade sur la table, frères et moi, nous nous régalons.

Remplace les points par un de ces mots :

mai - mais - elle met

L'anniversaire.

C'est le 18 Jeanne a 9 ans. Elle invite des camarades. Maman le couvert, c'est Jeanne qui garnit la table. Maman au milieu un beau gâteau. Quelle belle journée !

Secours

La caisse continue de remplir le rôle pour lequel elle fut créée : secours réguliers aux malades, cadeaux de Noël aux collègues hospitalisés, et aux veuves de collègues chargées de famille, aide momentanée.

Nous sommes persuadés qu'il y a d'autres cas où une intervention discrète de la S.P.V. serait la bienvenue. Qu'attendent les présidents de section pour nous les signaler ? Comme la fortune de la Caisse de Secours est en augmentation constante, une aide plus étendue pourrait être apportée, là surtout où la maladie ajoute encore à l'angoisse des soucis matériels.

Produit de l'immeuble

Il se monte net à Fr. 7137.48 pour 1952. Pour régler le compte de construction du bureau de poste, nous avons payé, sur notre avoir au compte de chèques, le montant de Fr. 7450.—, solde des factures à divers maîtres d'état ; ainsi, notre hypothèque auprès de la Société d'assurance « PAX » n'a été augmentée que de Fr. 70 000.— et se monte actuellement à Fr. 157 504.60.

En mars 1952, M. Bovay, architecte, notre gérant, nous avisait que la dalle-toiture des garages de l'immeuble était défectueuse et devait ou être réparée (pis aller momentané) ou être démolie et refaite. Votre comité, approuvé par l'Assemblée des délégués, a choisi la 2e solution et fait exécuter les travaux. Coût total : Fr. 2930.—. Nous avons obtenus de l'Office du Contrôle des prix une augmentation du loyer des garages qui permettra d'amortir normalement cet engagement de fonds.

Au 31 décembre 1952, la valeur de l'immeuble est de Fr. 276 880.—.

Nous nous sentons pressés d'exprimer à nos devanciers notre vive gratitude pour avoir administré avec tant de bon sens et d'intelligence les biens de la S.P.V.

Cossonay, le 8 janvier 1953.

Pour le Conseil d'administration :

Le caissier : *P. Gudit.*

Rapport de vérification des comptes pour l'année 1952

La commission de vérification des comptes de la Société coopérative de Secours et Invalidité S.P.V. s'est réunie le samedi 10 janvier 1953 à Lausanne.

Elle a procédé à de nombreux pointages et vérifié les pièces comptables ; elle certifie l'exactitude des comptes. Elle félicite le caissier pour l'excellente tenue des livres et vous propose :

- a) d'accepter les comptes tels qu'ils vous sont présentés ;
- b) d'en donner décharge au caissier et au comité ;
- c) de donner décharge aux vérificateurs de leur mandat.

Lausanne, le 10 janvier 1953.

Les vérificateurs :

Benjamin Jotterand, Morges.

Elisabeth Jöhr-Barrelet, Granges.

Robert Pasche, Lausanne.

UNE BELLE SOIRÉE-DANSANTE EN PERSPECTIVE

Samedi prochain, 24 janvier, de 21 h. à 4 h., la Section lausannoise de la S.P.V. offre à ses membres et amis une soirée familière dansante au Foyer du Théâtre (entrée par le jardin).

Collègues vaudois, qui viendrez à Lausanne pour l'Assemblée générale du lendemain au Casino, pourquoi n'en profiteriez-vous pas ?

Le programme, conçu selon une formule qui doit plaire à chacun, réserve de nombreuses surprises agréables : les Normaliens de dernière année, l'orchestre « The Donald's », deux animateurs, un diseur... Chut ! sinon il n'y aurait plus de surprises !

Dévoilons pourtant encore un secret : l'entrée sera gratuite !...

Même les collègues des autres cantons seront les bienvenus.

COURS DE PATINAGE

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise un cours de patinage à la patinoire de Montchoisi à Lausanne. Ce cours aura lieu le dimanche soir (seul jour possible).

Les collègues que ce cours intéresserait sont priés de se rencontrer le dimanche soir 18 janvier à 20 h. 15 au Restaurant de la patinoire.

Les membres de l'AVMG bénéficieront de l'entrée gratuite et de la moitié de leurs frais de voyage.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. A. Schlageter, av. Solange 6, Lausanne.

LA BIBLE ET L'ENFANT

Ainsi est intitulé l'appel ci-dessous de M. Vincent, pasteur. Appel que nous présentons aux lecteurs du Bulletin, en les engageant à y donner suite.

« C'est un thème de psychologie religieuse. Pour l'éclairer, il faut avoir les témoignages de l'enfant lui-même, ceux que l'on trouve, en particulier, dans les dessins où il s'exprime très librement. Or, il y a des institutrices qui, après une leçon d'histoire biblique, ont laissé leurs petits élèves traduire en dessins colorés ce qu'ils ont entendu et compris. Le soussigné serait très reconnaissant à celles qui voudraient bien lui confier, pour étude, quelques-unes de ces « pages » où nos « 7-12 ans » ont redit leurs impressions. »

J. Vincent, pasteur, av. Ruffy 12, Lausanne.

UN CONCOURS DE COMPOSITION

Le service social vaudois de Pro Infirmis propose à toutes les classes du canton un concours de composition ; pour préparer la leçon d'introduction et attirer l'attention des élèves sur les problèmes que pose l'adaptation des adultes à la vie sociale et professionnelle, les maîtres pourront utiliser l'article fort intéressant du Dr Menninger paru dans l'« Educateur » No 1. Le secrétariat de Pro Infirmis met à disposition un certain nombre de brochures de documentation.

Voici, par exemple, les titres des sujets qui pourraient être traités :

Je connais un infirme.

Notre filleul de Pro Infirmis (Parrainage).

La biographie d'un infirme célèbre.

Un infirme peut-il et doit-il travailler ? Comment ?

Comment pouvons-nous aider les infirmes ? etc.

Conditions du concours. Tous les élèves sont invités à y participer. Chaque instituteur ou institutrice enverra les 4 ou 5 meilleurs travaux de sa classe. Les élèves seront récompensés individuellement, les meilleurs travaux seront propriété de Pro Infirmis qui pourra les publier.

Jury : 2 représentants de Pro Infirmis, 1 représentant de l'Association suisse des paralysés, 2 représentants du corps enseignant.

Prix : Les renseignements seront donnés dans le Bulletin.

Délai : Les travaux devront parvenir au **Service social vaudois de Pro Infirmis, 11, rue Pichard, Lausanne,** au plus tard le 15 février 1953.

Le corps enseignant vaudois ne voudra pas laisser passer cette occasion d'intéresser les écoliers à une œuvre éminemment utile sans y répondre du mieux qu'il pourra.

A. C.

GENÈVE SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S.

RAPPEL

Cours de vannerie, 6—7 séances le lundi de 16 h. 45 à 18 h. 45, dès le **lundi 26 janvier 1953.** On peut venir directement à la première séance, école du Grütli, 3e étage, salle 30. Renseignements auprès de P. Bonard, tél. 5 34 76.

NEUCHÂTEL

RECRUES

Avec plaisir, nous avons enregistré l'admission : a) dans la S.P.N.-V.P.O.D. : de Mme Marguerite Huguenin ; b) dans la S.P.N. : de M. Daniel Matthey, déjà membre de la V.P.O.D. ; c) dans la V.P.O.D. : de Mlle Olga Pâquier, déjà membre de la S.P.N.

Cordiale bienvenue à ces trois collègues de La Chaux-de-Fonds !

W. G.

NÉCROLOGIE

† **Philippe Bourquin.** Brusquement, la mort nous a ravi un ancien collègue, un ami, qui fut un des éléments les plus actifs et dévoués de notre société pédagogique.

En effet, avant que ses titres supérieurs lui permissent d'accéder à de plus hautes fonctions, M. Philippe Bourquin fut instituteur pendant de nombreuses années. Il devint alors, pour une longue période, le consciencieux et distingué président de la Section de La Chaux-de-Fonds à laquelle il sut conserver, grâce à son savoir, la magnifique impulsion culturelle que lui avait donnée son prédécesseur, M. André Pierrehumbert. Il fut chargé de présider à l'organisation du Congrès romand aux Montagnes neuchâteloises en 1936, énorme travail qui mit en évidence son esprit méthodique et clairvoyant. La parfaite réussite de cette manifestation le récompensa justement.

Sa ténacité et ses dons scientifiques le rendirent capable de mener parallèlement sa classe primaire et des études que le succès vint couronner. Il obtint ainsi sa licence à l'Université de Neuchâtel. En 1943, notre collègue était nommé professeur au Gymnase de sa ville où son enseignement fut très apprécié.

Il se spécialisa en géologie et enrichit cette science de ses recherches. Ses découvertes dans ce domaine lui valurent le grade mérité de docteur honoris causa que lui conféra notre alma mater à l'occasion du jubilé du Gymnase de La Chaux-de-Fonds.

Il y a quelques mois, M. Bourquin succédait au regretté Dr Monard en qualité de conservateur du Musée d'histoire naturelle, poste qui lui convenait tout particulièrement.

Le 8 janvier, à l'âge de 64 ans, ce bon collègue s'en allait. Son labeur persévérant et fécond ont fait notre admiration et nous reste en exemple.

Que sa famille, subitement plongée dans l'affliction, reçoive ici l'expression de notre sympathie émue et profonde ! W. G.

ECHANGE

On cherche à échanger jeune fille 15 ans et demi, pour printemps, avec un enfant d'instituteur. Occasion de fréquenter une école ou d'aider au ménage.
Leo Hersperger, inst., Schönenwerd (Sol.).



Au centre
de la ville

Un endroit
sympathique

Stamm SPV
et APEL

Salles
pour banquets
et sociétés

G. Esenwein



Empaillage

de tous animaux par procédé moderne de conservation : blanchissage de crânes et préparations diverses. **Jos. CODOUREY**, préparateur, **BILLENS** (Fbg) Tél. (037) 5 22 33.



Votre fleuriste

G. ETAZ

Lausanne

PETIT-CHÊNE 30

Tél. 23.74.19

Fournisseur officiel de la palme S.P.V.

Pour l'OPTIQUE
la PHOTO
le CINÉ

E. MULLER

Montreux

Place de la Paix

Partie pédagogique

ETRE SOI

C'est si facile d'être un autre que soi, de mimer un personnage, de penser et de vivre comme les autres, d'être à la remorque. Sans s'en rendre compte, se mettre un masque en se croyant sincère. Et pourtant, combien nécessaire, indispensable, cette authenticité, cette véracité, pour un éducateur. Sans elle, d'ailleurs, pas de rayonnement possible, pas de communication véritable, de cette communication de l'esprit et du cœur qui vous soulève les hommes et à plus forte raison les enfants.

« On n'enseigne pas ce que l'on sait, mais ce que l'on est », dit-on souvent. Les réflexions de nos anciens élèves nous ont maintes fois prouvé la vérité de cette affirmation. Oubliés nos conseils, nos belles leçons, notre science, tandis que le souvenir reste vivant d'un geste, d'un libre propos, d'une gaffe, d'une faiblesse magistrale : spontanéité révélatrice d'un état d'âme, de notre intime conception des choses et de la vie.

Etre soi, ce n'est point se construire un personnage, s'imposer une foi, des principes, une attitude ! Non plus jouer au débraillé sous prétexte de franchise. Etre soi, c'est d'abord se connaître, savoir ce que l'on vaut, constater ses limites, juger ses capacités et surtout prendre clairement conscience des valeurs pour lesquelles l'on travaille et l'on vit. Se ramener, en quelque sorte à zéro, pour repenser ses préjugés, s'avouer ses peurs devant ses dirigeants, ses hypocrisies devant ses élèves ou ailleurs.

Se connaître pour s'accepter, s'accepter pour s'améliorer en connaissance de cause ; ainsi l'élan se dirigera d'emblée dans le vrai sens. On ne connaîtra plus ni le scepticisme ni le découragement, car tous nos efforts seront à la mesure de nos possibilités.

L'Éducateur.

Vocabulaire

QUELQUES EXEMPLES DE LEÇONS

Le vocabulaire de sens (par opposition au vocabulaire formel) est enrichi par des sources diverses : morceaux de lectures, préparations de compositions, leçons de géographie, d'histoire, de sciences naturelles. Quand on a étudié un sujet, il est indiqué d'approfondir quelques mots ou expressions employés, mais dont le sens est apparu sous un angle restreint. C'est le principe de la concentration qui trouve ici une application toute naturelle.

L'étude du vocabulaire gagne à être souple et variée. Elle sera surtout orale ; cependant pour faciliter la mémorisation et les révisions, il est indispensable de noter des mots, des expressions, des explications et de faire des exercices. Une simple liste de mots placés à la queue-leu-leu, sans commentaires, sans aération est lourde et indigeste. Chacun a fait l'expérience que la tenue d'un cahier de vocabulaire pose un problème d'organisation. Il faut qu'il soit un instrument de travail, facile à feuilleter et dans lequel on retrouve aisément la matière.

Les quelques exemples qui suivent proposent une manière de faire. Les leçons ont été traitées avec des enfants de 12 à 14 ans, de classes primaires. Leur rédaction ne donne qu'un schéma qui est en somme le résumé de la leçon. Il est impossible de faire figurer le détail des questions, des exercices, des corrections qui interviennent spontanément.

Notons aussi que le vocabulaire se prête fort bien à du travail de recherche, de préparation, effectué par les élèves. Il est utile d'apprendre ainsi à débroussailler un sujet. C'est un temps bien employé dans une classe à plusieurs degrés ou un attrayant devoir à domicile.

Le cœur (le sujet a été traité en sciences naturelles d'abord).

Quelques questions de recherche :

- a) actions que peut faire le cœur ;
- b) un malade qui souffre du cœur vient trouver le médecin.
Que lui dira-t-il ?
- c) quels conseils le médecin lui donnera-t-il ?
- d) expressions dans lesquelles entre le mot cœur ;
- e) homonymes du mot cœur.

Actions que peut faire le cœur : battre, palpiter, se contracter, son rythme s'accélère, se ralentit...

Le malade dit à son médecin : j'ai eu une crise de cœur, je ressens une douleur, une crispation...

Le médecin conseille à son patient : ménagez votre cœur, n'abusez pas de votre cœur, ne fatiguez pas..., n'excitez pas...

Expressions : avoir du cœur, apprendre par cœur, prendre à cœur une tâche, manquer de cœur, faire le joli cœur, avoir mal au cœur, aller au cœur du problème, n'être qu'un cœur et qu'une âme, avoir le cœur sur la main...

Que signifient les expressions : un cœur de salade, le cœur de Paris... d'un arbre... de l'été ?

Un malade du cœur est un... (cardiaque) ; on parle d'un trouble...

Distinguons les deux homonymes : le cœur et le chœur.

Association. Quelques qualificatifs qui s'emploient avec le mot cœur : tendre, fidèle, sensible, dur, léger, lourd, sec, d'or, de pierre...

La respiration.

- **Respirer.** Cherchons quelques adverbes qui disent comment on peut respirer : profondément, péniblement, superficiellement, difficilement, aisément, allègrement...
- La respiration, un mouvement respiratoire, l'inspiration, inspirer (préfixe), expirer, l'expiration, aspirer de l'air.
- Deux sens du mot « inspiré » ; idem pour « l'expiration ».
- Un air qui n'est plus respirable est...
- Quand pratique-t-on « la respiration artificielle » ?

Le **poumon** : On parle d'une affection... (qualificatif). Employons ce mot avec d'autres noms : une maladie..., une artère...

Que signifie l'expression « avoir du poumon » ?

Quand on court, on risque de... « verbe » (s'époumoner).

Le médecin **ausculte** les poumons.

Il fera une radioscopie.

Quelle différence y a-t-il entre une pneumonie et une bronchite ?

— Quand on ne peut plus souffler... on suffoque, on étouffe, on s'asphyxie... — On est oppressé, poussif. Un cheval poussif, une jument...

— Expliquons le sens du mot « respire » dans les phrases suivantes :
le blessé respire encore (vit) ;
cet enfant respire la santé (est en bonne santé) ;
laissez-moi respirer un moment (tranquille, reprendre haleine) ;
tout ici respire la joie et le bonheur (se présente).

— Que signifient les expressions : ne tenir qu'à un souffle... n'avoir plus le souffle... le souffle du génie...

L'Afrique : son climat.

Quelques exercices d'associations :

Les **tropiques, tropical**. On peut dire un climat tropical, une région..., une forêt..., des pluies..., un soleil..., des maladies..., des fièvres...

Supporter un climat tropical ; le contraire : souffrir...

Pour l'Européen, le climat tropical est... (cherchons les qualificatifs), pénible, débilitant, éprouvant, insupportable...

Les **fièvres**. Employons ce nom avec des verbes. On dit : contracter des fièvres. Cherchons d'autres exemples : supporter..., combattre..., enrayer..., souffrir..., mourir...

Disons ce que font les fièvres : elles attaquent le bétail, déciment des populations, affaiblissent..., etc.

On parle de fièvres... Cherchons des qualificatifs. Exemples : paludéennes, périodiques, pernicieuses, bénignes, sournoises...

Exercices divers :

Des pluies abondantes. Cherchons quelques expressions contraires : des pluies rares, espacées, minimales...

Un climat **salubre**. Contraire : une région insalubre.

Il ne cesse de pleuvoir. Trouvons quatre expressions équivalentes : il pleut sans discontinuer, il pleut constamment, il n'arrête pas de pleuvoir, quel déluge !

Trouvons le sens exact du mot « bon » dans les expressions suivantes : une bonne chaleur (agréable) ; une bonne récolte (abondante) ; une bonne pluie (bienvenue, bienfaisante)...

Une gradation. Cherchons divers qualificatifs qui conviennent au nom **chaleur** ; puis classons-les, du plus faible au plus fort : gentille, torride, excessive, agréable, accablante, suffocante, douce, pénible, supportable, insupportable...

Famille du mot **climat**. Leysin est une station... La... est l'étude des climats. La pomme de terre, originaire des Andes, s'est... à nos régions. Bâle a un jardin...

Amérique : végétaux et animaux.

- Régions : la toundra, la forêt boréale, la steppe, le désert, une région (qualificatif).
- Animaux : le caribou, le renne, la martre, la zibeline, le castor, le bison, le phoque, la baleine, le hareng, l'huître perlière.
- Une végétation **exubérante** : riche, abondante. Une nature... une, vie..., une forêt...
- Le poisson : qualificatif (poissonneux). Employons ce mot avec divers noms : une rivière..., un lac..., un étang..., une mer...
- La **pêche**. Quelques mots de la famille : pêcher, un pêcheur, une pêcherie (lieu où l'on pêche). Sens de repêcher.
- a) Capturer, aride, arctique, antarctique, surface, disséminer, luxuriant, affranchir.

Trouvons dans la liste b) les synonymes des mots donnés dans la série a).

- b) Septentrional, méridional, libérer, désertique, chasser, riche, superficie, disperser.
- Américain ou américain ?
Le littoral... J'ai vu trois... Des permissionnaires... La flotte.. M. Truman est un...
- Quels sont les contraires des mots suivants :
émigrer, importer, l'émigration, l'importation,
une population dense,
indigène.

Histoire suisse.

A propos d'une suite de leçons sur les sciences, les arts et les lettres à la Renaissance.

- la découverte de...
- l'invention de...
- Divers sens du mot « lettre » : écrire une lettre, dessiner une lettre, avoir des lettres, un homme de lettres, un lettré, (contraire).
- Classons ces divers noms sous trois rubriques suivant qu'il s'agit de personnes qui relèvent des sciences, des arts ou des lettres :
écrivain, peintre, chimiste, physicien, littérateur, sculpteur, musicien, astronome, mathématicien, poète, romancier.
- Un **télescope** : Cherchons quelques noms qui commencent par le même préfixe (télégraphe, téléphone, télémètre...) Sens du préfixe.

Rappelons télescope et microscope. Différence ? Sens du suffixe.

- Une maladie **pernicieuse**. Sens (dangereuse, nuisible). Association : une fièvre..., un mal..., une boisson... Contraire : bienfaisant, salubre.

Propager l'instruction : Répandre, la développer. Cherchons d'autres compléments : propager des idées, des nouvelles, une doctrine, des microbes... Faire de la propagande.

Famille du mot « **science** ». Les sciences naturelles et physiques ; un effort scientifique ; omniscient : qui connaît tout ; conscient, inconscient, consciencieux.

Le régime bernois.

Etude basée sur quelques mots rencontrés dans le texte du manuel.

- Une **administration tatillonne** et **tracassière**.

Tatillonner : s'occuper avec minutie des moindres détails ; un tatillon, c'est du tatillonnage.

Tracassier : qui tourmente, inquiète. Exemples : une mesure tracassière, un règlement tracassier.

- Montrer de la **morgue** : attitude hautaine et méprisante ; mépriser, avoir du mépris.
- Se rendre **antipathique** ; le contraire : se rendre...
Expliquer la formation du mot antipathique.
- **Accéder** à un grade supérieur ; accéder à..., à...
- Une société **accueillante** (synonyme) : ouverte, aimable...
- Trouvons un nom formé sur les verbes suivants :
opposer, soulever, organiser, réprimer, appauvrir, concéder, allier.

La municipalité.

- Un municipal, des...
- Cherchons ce que fait la municipalité. Elle s'assemble, se réunit, discute, délibère, vote, choisit, nomme, exécute, applique...
- Municipal. Employons cet adjectif avec quelques noms : une décision..., un règlement..., la fanfare..., le casino...
- Le **mandat** d'un municipal, s'acquitter fidèlement d'un mandat ; être mandaté pour...
- Le **syndic** préside, dirige les débats.
- Les **tâches** de la municipalité. Trouvons quelques synonymes :
(travaux, préoccupations, affaires, soucis...)
- Un **budget**. Cherchons quelques verbes : présenter, établir, discuter...
- Un **service public**. Exemples...

- Quels noms sont formés sur les verbes suivants ?
décréter, un... ; exécuter, l'... ; élire, une... ; nommer, une...
- Famille du mot **syndic**. Un syndicat, se syndiquer, un secrétaire syndical,...

Les impôts

- Quelques synonymes du mot **impôt** : une taxe, une redevance, une contribution.
- Associations. Verbe plus impôt. Prélever, percevoir, voter, établir, lever, instituer, payer, acquitter...
- Le **contribuable** paie ; payer une... (contribution) ; **contribuer** à la bonne marche de la commune.
- Un impôt **foncier**. Un fonds (terre, champ), une propriété f...
- Quel qualificatif est de la même famille ? (imposable). Verbe ? (imposer). Employons ces mots : une fortune..., une matière... ; imposer...
- Les **impôts** sont (qualificatifs)... indispensables, nécessaires, lourds, nombreux...
- **Une déclaration d'impôts** (verbe). Etablir..., présenter..., signer...

H. J.

PISTES ET TRACES

Pour commencer, un peu de vocabulaire :

« Selon les traditions de la vénerie, les empreintes du cerf s'appellent voies (aussi routes ou erres) ou pieds ; celles du sanglier, de l'ours, du loup, traces ; celles du daim, du chevreuil, du lièvre, sont les pieds, et celles des autres bêtes puantes, marches. Chez les ongulés, les sabots proprement dits sont les **pinces**... Un peu au-dessus des pinces, la **jambe** porte les **ergots**, **os** ou **onglons**.

Il faut se méfier de ce que la moindre fonte élargit beaucoup une empreinte dans la neige, sans grande déformation, donnant l'illusion de bêtes énormes.

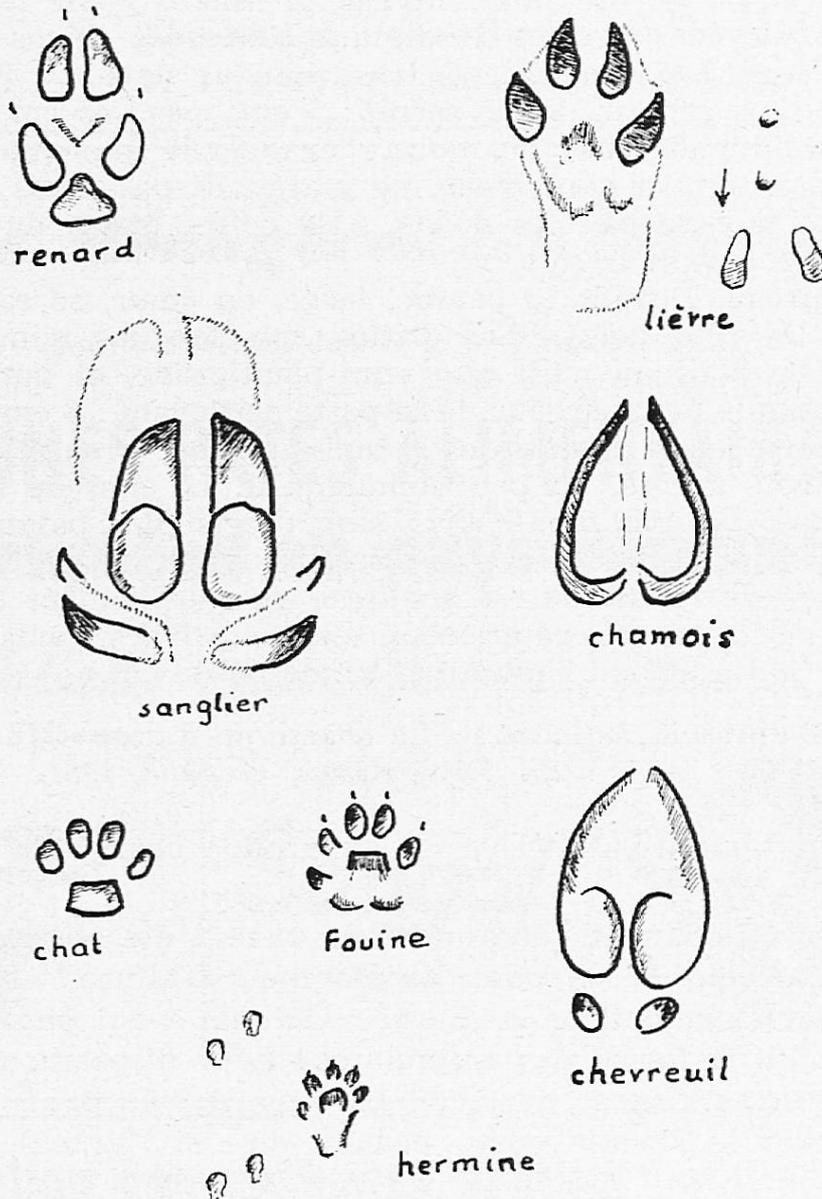
Lorsque l'animal va au pas, le pied de derrière se place dans l'empreinte du pied de devant. La trace, alors, est en somme celle d'un bipède, les postérieurs recouvrant les antérieurs. On dit que l'animal se **juge** bien, au cas contraire, qu'il se **méjuge**...

Le trot diffère essentiellement du pas en ce qu'il comporte un temps de suspension. Les traces des pieds postérieurs ne tombent plus dans celles des antérieurs, mais se trouvent décalées...

Le **sanglier** se distingue des autres animaux à pieds fourchus par les **onglons** ou **gardes**, qui marquent presque toujours, très en dehors de la largeur des pinces... Un vieux sanglier (mâle), donne une empreinte pour le pied de devant de 6 à 8 cm. de largeur, 12 cm. d'écart des gardes, longueur du pas (distance de deux empreintes **du même côté**) inférieure à 80 cm.

Le **chevreuil**. Sa trace est appuyée du talon, les onglons marquent souvent. Sa netteté, la courbe simple et régulière des côtés, sa petitesse, la distinguent des empreintes du mouton et de la chèvre.

Le pied du **chamois** se distingue de celui de tous les ruminants par les côtés très tranchants jusqu'au talon. Les pinces sont longues de 6 à 7,5 cm.



Chacun connaît la trace du **lièvre**. Sa disposition caractéristique est celle du bond, car le lièvre n'a pas d'autre allure : grands bonds lorsqu'il fuit, n'appuyant que du bout des pieds postérieurs, bonds plus courts lorsqu'il se déplace en mangeant, posant toute la plante du pied. Les longues pattes de derrière se posent simultanément, ou presque, côte à côte ou un peu en oblique. L'animal se reçoit d'autant plus loin qu'il court plus vite, successivement sur les pattes de devant, puis, ramassé sur lui-même, passe les postérieurs de part et d'autre des antérieurs... Largeur de l'empreinte de la patte postérieure, doigts écartés, 6 à 7 cm.

Les traces des canidés sont très faciles à distinguer de celles des autres familles. Symétriques, elles sont caractérisées par deux lignes droites, en X, séparant les deux doigts médians, rapprochés, des doigts latéraux et du talon. Par contre, les traces des chiens, très diverses selon les races, peuvent être difficiles à distinguer de celles du **renard**. Par rapport à la plupart des chiens, cette dernière est plus allongée, la sole (talon) plus petite, les doigts médians bien serrés, les ongles plus longs et aigus... Le plus souvent, le renard laisse un chapelet de traces bien alignées, droites, tandis que celles des chiens sont croisées, le pied de derrière exactement dans celui de devant... Largeur de la trace d'un gros renard, doigts serrés : 5 cm., pas : 45 cm.

L'empreinte du **chat** ne montre également que quatre doigts, le pouce antérieur trop haut placé, ne marquant pas. Mais la séparation en X ne se montre pas, les doigts, plus petits, étant plutôt rangés en arc de cercle devant la sole.

Le **blaireau**. Devant la paume, large, en cœur, se rangent en arc de cercle, les cinq doigts. Les griffes, très longues, s'impriment bien en avant. Le blaireau n'est que semi-plantigrade, et normalement, le talon ne marque pas. Largeur de la patte de devant : 6 cm., pas : 35 cm.

La **martre** et la **fouine** ont mêmes allures, lorsqu'elles sautillent, les pattes côte à côte, un peu obliquement. La marche rappelle celle du chat, avec des pas plus courts, cinq doigts plus pointus et écartés, armés de griffes, le talon long et pointu souvent marqué dans la neige.

La trace de l'**hermine** est analogue au sautillement de la martre, avec deux petits pas très rapprochés, séparés par des bonds relativement très longs (patte 2,2 cm., bond une trentaine de cm.).

*D'après R. Hainard : « La chasse en Suisse », T. I, p. 155-160.
Ed. René Kister, Genève, 1951.*

Fiche à remettre à l'élève ou au groupe chargé de l'observation d'une piste :

1. Situe exactement l'endroit où la piste a été observée !
2. Quelle était la direction de marche ? L'allure ?
3. A quel moment de la journée l'animal a-t-il passé ?
4. Dessine la forme des empreintes ! Leur disposition !
5. Mesure la largeur du pied ! La longueur du pas !
6. D'après le cheminement, peut-tu dire si l'animal cherchait de la nourriture ? De l'eau ? S'il était poursuivi ?
7. Prends l'empreinte en plâtre de la meilleure trace ?
8. Quel était cet animal ? Recherche tous les renseignements que tu peux trouver sur son compte !

F. Barbey.

Plus de mille enfants participent aux concours organisés par les bons journaux d'enfants que sont « Cadet Roussel », « L'Écolier Romand » et « Caravelle ».

**CONDITIONS DE FAVEUR
AUX MEMBRES DE LA S. P. V.**

Demandez conseils et renseignements à
P. Jaquier, inst., Route de Signy, Nyon

Ecoles Ménagères de la Suisse romande

dans vos leçons, donnez la préférence aux

**BONNES PÂTES ALIMENTAIRES
fabriquées en pays romand :**

La Timbale
Yverdon et Fribourg



Sandoz-Gallet S.A. « Pâtes de Rolle »

Rolle

PATES

Sangal

Nyon



L'Application des méthodes actives

à l'enseignement du calcul et de la lecture vous sera facilitée par l'emploi du matériel Schubiger, conçu et éprouvé par des pédagogues expérimentés.

Demandez-en le catalogue, il vous sera envoyé gratuitement.



FRANZ SCHUBIGER WINTERTHOUR

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

GENÈVE LAUSANNE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 214 millions

HOTEL CORBETTA, LES PACCOTS

offre monte-pente gratis aux
ÉCOLES, INSTITUTS, COLLÈGES, PENSIONNATS
qui descendront dans son établissement.

Prix spécial pour Potage et Thé Fr.1.— du lundi au vendredi.

Wafa Fabrique spécialisée **AARAU**

Tous tableaux pour l'enseignement: Fixes, pliables, mobiles. Secrète composition d'ARDOISE, sur **bois** spécial, expérimentée depuis un siècle. Portes-cartes, Planches à craies formes nouvelles, Cuvette-éponges. Créations pratiques d'une esthétique très moderne.
RÉARDOISAGE de tableaux

Renseignements, Devis, Visite sur place,
sans engagement pour vous

ALBERT AVIOLAT

représentant exclusif Wafa et matériel pédagogique
tél. (022) 311 19 ou 5 39 39. Case Cornavin 196 Genève 2